

# Prestations du MCPV – Année 2025

## Justification de l'utilisation des fonds et demande de reconduction

### 1. Accueil, écoute et orientation – Permanence téléphonique

Le MCPV assure une **permanence téléphonique 7 jours sur 7, de 9h à 17h**, ouverte 365 jours par année.

Cette permanence constitue souvent le **premier point de contact** pour des pères en situation de séparation, de crise familiale ou de grande vulnérabilité.

#### **Données 2025 (du 9 avril au 16 décembre – 251 jours)**


- 123 appels traités
- Durée totale : **3230 minutes** (env. 54 heures)
- Durée moyenne par appel : **25 minutes**

#### **Projection annuelle**

- Environ **180 appels par an**
- Environ **80 heures d'entretiens effectifs**

#### **Organisation**

- 3 permanents (profil professionnel, formation 143 possible)
- Permanence assurée quasi exclusivement sur une base bénévole
- Environ **80 heures de bénévolat direct**, pour un volume d'activité équivalant à une permanence quasi continue (2920 h)

 Ces chiffres illustrent **l'importance du besoin**, mais aussi **les limites d'un fonctionnement reposant uniquement sur le bénévolat**, malgré un haut niveau d'engagement et de professionnalisme.

---

## 2. Soutien collectif et prévention – Groupes de pères


### Papa-contact

Les rencontres Papa-contact constituent un espace central de **prévention, de conseil, de soutien par les pairs et de socialisation parentale.**

- **38 rencontres organisées** en 2025
- **72 participants** (état au 17 décembre)
- Coanimation
- **8 animateurs bénévoles**, formés par Bénévolat Vaud
- Intersession et formation continue en planification
- **200 heures de bénévolat**

### Entre Pères

- **10 séances** en 2025
- En moyenne **3 participants par séance**
- Groupes orientés spécifiquement sur la **question de la paternité**
- Animateur défrayé
- Environ **20 heures de bénévolat**

 Ces espaces collectifs contribuent directement à la **stabilisation des situations familiales**, à la prévention des conflits et à la responsabilisation parentale.

---

## 3. Accompagnements et situations complexes

### Accompagnements en lien avec la DGEJ

- Environ **10 accompagnements** réalisés en 2025
- En moyenne **3 heures par situation** (entretien, préparation, trajets)
- Environ **30 heures de bénévolat**

Ces accompagnements permettent :

- une meilleure compréhension des démarches institutionnelles ;
- une réduction des tensions entre pères et institutions ;
- un soutien concret dans l'intérêt de l'enfant.

### Suivis individuels

- Environ **20 situations suivies**, dont **5 à 10 situations très complexes**
  - Travail d'écoute, de soutien en situation de crise et d'accompagnement au long cours
  - Situations réparties entre **3 à 5 bénévoles maximum**, animateurs ou professionnels
  - Environ **100 heures de bénévolat**
-

---

## 4. Coordination et qualité

- Coordination générale des prestations
  - Organisation des plannings, soutien aux bénévoles, partenariats
  - Environ **100 heures de bénévolat**
- 

## 5. Synthèse du bénévolat 2025

L'ensemble des prestations du MCPV repose sur un engagement bénévole massif, estimé à **plus de 550 heures de bénévolat**, sans compter la disponibilité permanente et la charge émotionnelle associée aux situations traitées.

---

## 6. Utilisation des fonds alloués par la DGEJ

Montant reçu le 9 mai 2025 : **CHF 10'000.–**

Poste	Montant
Secrétariat	CHF 3600.–
Entre Pères	CHF 1000.–
Papa-contact	CHF 2500.–
Accompagnement pères DGEJ (défraiements)	CHF 500.–
Défraiements bénévoles	CHF 2400.–
<b>Total</b>	<b>CHF 10'000.–</b>

Les fonds ont été utilisés **intégralement conformément aux objectifs annoncés**, en complément indispensable au travail bénévole.

---

## 7. Conclusion et perspectives

Nous remercions vivement la DGEJ pour l'allocation de **CHF 10'000.–**, qui a permis de soutenir concrètement les pères et leurs enfants tout au long de l'année 2025.

Au vu :

- du **volume croissant des sollicitations**,
- de la **complexité des situations rencontrées**,
- et des **limites structurelles du bénévolat**,

nous demandons que cette subvention soit **reconduite et augmentée**, afin de permettre la **mise en place progressive d'une permanence professionnelle pour les pères**.

Cette demande s'inscrit dans la continuité directe de la **demande de subvention transmise en 2024 (ci-jointe)**.

En tant qu'association de pères et de pairs, le MCPV fournit un travail reconnu, ainsi que complémentaire aux dispositifs existants, et contribue activement au bien-être des enfants par le soutien à une coparentalité responsable et engagée.

---

Il contribue aussi à la meilleure compréhension du quotidien d'une partie des pères séparés ou divorcés par les actions complémentaires suivantes :

- Soutien émotionnel et présence
- Assistance et conseil dans l'aménagement des plannings de visites centrés sur le quotidien des enfants
- Soutien à la compréhension des procédures et des enjeux
- Recentrage sur les intérêts à court, moyen et long terme des enfants
- Encouragement au maintien de contacts directs, à la transparence et à une plus grande humanisation des traitements (parents-enfants)
- Orientation vers d'autres services existants (notamment étatiques), en complément de ce que nous pouvons proposer
- Partenariat avec différentes associations et des indépendants
- Actions de visibilité, également bénévoles (stands au marché)
- Professionnalisation de nos démarches pour compenser des lacunes systémiques
- Recherches constantes de nouvelles voies, de solutions d'amélioration

Pour le MCPV:

Andreas Zurbrügg  
Responsable Prestations

Pascal Gysel  
Président